

■ PAYSAGES DE BOCAGES

« Le cloisonnement du territoire par les haies et les bosquets conditionne fortement les modes de perception : on ne voit pas ce qui se trouve derrière l'écran souvent opaque que forme la haie, et le paysage reste le plus souvent limité à ce premier plan vertical qui vient borner la vue, laquelle peut alors s'attarder sur la matière même de l'écran. Il en résulte une perception d'espaces restreints, dont on retrouve la notion dans l'appellation très juste de « petit pays ». Contrairement aux grands paysages dégagés, qui présentent à l'observateur de vastes étendues de territoire, le paysage de bocage ne se livre que petit à petit, cellule par cellule, à l'observateur qui prend la peine de cheminer, et encore laisse-t-il, même après une longue promenade, l'impression d'avoir gardé cachées de grandes zones d'ombre. Pays de secrets, de mystères et de cachettes, qui se livre par minuscules unités...et par corollaire, pays où le parcours donne le plaisir des découvertes, des paysages débusqués, presque volés parfois. Le resserrement de l'espace se fait sentir au plus profond des chemins creux, où le promeneur privé d'horizon jouit alors d'un rapport d'intimité et de proximité, d'une perception presque tactile du paysage. La feuille se fait plus proche, son dessin plus identifiable, la mûre est accessible et cueillie. Sur le chemin lui-même, apparaissent plus précisément le caillou, l'ornière, la ligne d'herbe, et l'anticipation de la promenade n'atteint que le prochain détour, tout proche. Dans ce contexte borné, l'apparition d'une profondeur de champ fait l'effet d'un événement considérable, même s'il ne s'agit que d'une barrière de bois ajourée, percée dans une haie opaque et donnant à voir un pré, qu'une autre haie vient limiter à son tour : ce simple motif résume à lui seul la pudeur d'un paysage qui ne se livre pas d'emblée. Certaines scènes cependant font apparaître le bocage dans une ampleur qui lui donne une valeur pittoresque plus marquée : il faut alors que soient réunies des conditions rarement associées, c'est à dire un mouvement de relief, qui permet à la marqueterie des parcelles de se présenter en tableau et une position d'observation sans obstacles visuels. Ces conditions existent cependant, au détour d'une route ou d'un chemin, et procurent un plaisir proprement paysager, et permettent aussi, ce qui n'est pas négligeable, de disposer d'une « vue d'ensemble » à laquelle il est possible ensuite de se référer lors de positions aux horizons restreints. Le plus souvent, de telles dispositions apparaissent dans les vallées, et sont encore plus spectaculaires quand un plan d'eau organise un dégagement visuel central. La scène prend alors la valeur d'un tableau ou d'un parc paysager : la succession des haies organise de belles profondeurs, et quand ils sont présents les animaux viennent parfaire l'ambiance pastorale alors offerte à l'observateur. Par le mystère qu'il oblige à tenter de percer, par les parcours qu'il nécessite au sein des longs couloirs de haies, le bocage donne à ces apparitions, grandes ou petites, une valeur inestimable, et les installe en sa profondeur comme dans une mise en scène qui les écarte du quotidien, où tout est immédiat. Outre la présence du réseau de haies, les secteurs du Bocage et de la Gâtine présentent une configuration très spécifique du relief et du réseau hydrographique : le sommet du massif est creusé par un réseau dense et multiple de vallons coulant en tous sens, qui multiplie les occasions de scènes paysagères. Ce relief spécifique reste cependant peu important, et les motifs de vallées plus marquées ne se rencontrent que sur les flancs du massif, (voir secteurs 303 et 304).»¹

¹ Source : Atlas des paysages du Poitou-Charente

> CARACTÉRISTIQUES ET ÉLÉMENTS MAJEURS

- trame végétale importante
- parcellaire relativement réduit
- habitat diffus

> DEGRÉ D'OUVERTURE

Les vues sont fréquemment fermées dans cette typologie de paysage à dominante végétale mais peuvent s'ouvrir, localement, à la faveur des mouvements du relief.

> SENSIBILITÉ VIS-À-VIS DU PROJET ÉOLIEN

Dans ce type de paysage, les projets éoliens sont régulièrement masqués par la végétation ce qui limite leur prégnance visuelle. Néanmoins, la différence d'échelle entre la trame arborée et celle des éoliennes peut-être pénalisante dans l'appréciation des différents plans qui composent le paysage, notamment depuis l'aire d'étude rapprochée.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE

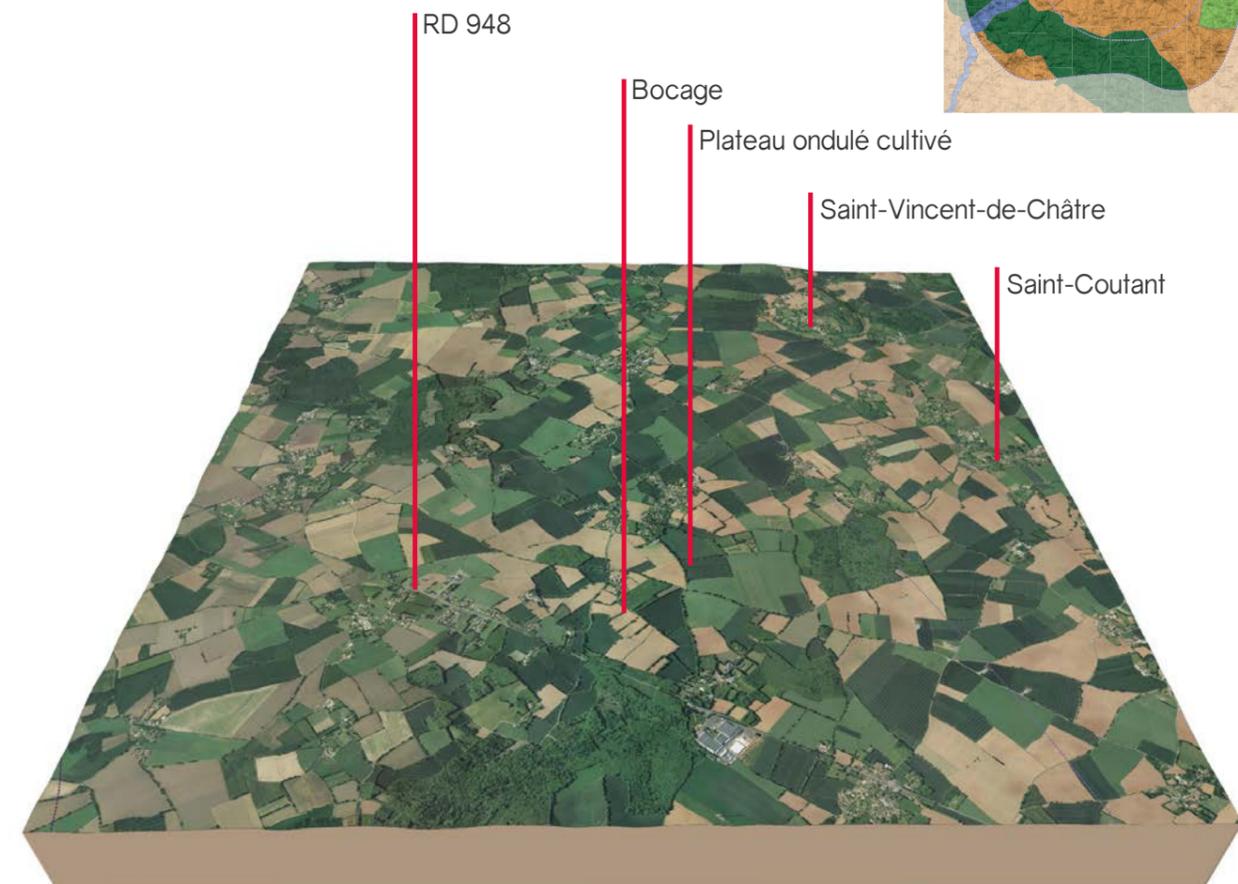
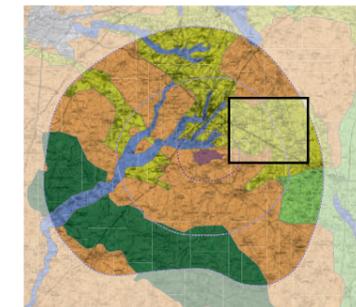


Figure 18 : Bloc diagramme de l'unité paysagère de bocage



Photo 5 : Ambiance paysagère // à proximité de Gournay-loizé

■ PLAINE DE CHAMPS OUVERTS

« Les plaines de champs ouverts regroupent l'ensemble des grandes plaines céréalières de la région qu'elles marquent fortement car elles y sont majoritaires en surface. De plus, les principales infrastructures de transport d'importance nationale (A10, N10, N147, N11, TGV) qui traversent le Poitou-Charentes offrent ce type de paysages aux regards des voyageurs. »

« Sans obstacle, l'œil peut voler sur les étendues immenses de territoire et ne rencontre que le ciel. Du fait de la platitude du relief, le moindre objet se remarque et apparaît le plus souvent et le plus distinctement à l'horizon. Les plus courants d'entre eux, clochers, silos, châteaux d'eau, pylônes électriques, mais aussi arbres isolés, bosquets sans oublier les parcs viennent capter l'œil à la rencontre du ciel et des champs. Il faut savoir apprécier la grandeur et la respiration de ces espaces d'organisation simple. »

« Dans la plaine de Niort, les horizons sont très fréquemment occupés par d'autres formes de paysages, qui la recourent et la scindent en nombreux compartiments dégagés, isolée les uns des autres. Ainsi, la notion de dégagement et de continuité du sol est-elle ici, moins marquée. Les arbres des bocages, des peupleraies, des massifs forestiers, participent plus fortement aux ambiances qui se présentent et modulent le schéma initial de l'openfield. »

« Si les plateaux de Pamroux et de Lezay se rattachent aux modèles de paysages précédemment cités, leur réalité n'est pas exactement celle des grandes plaines de la région, du fait de la taille réduite des dégagements : un horizon de bois, un bocage, une vallée ne sont jamais loin. Les plaines de Pamroux et de Lezay apparaissent comme des plaines fugaces, des parenthèses. »¹

¹ Source : Atlas des paysages du Poitou-Charente

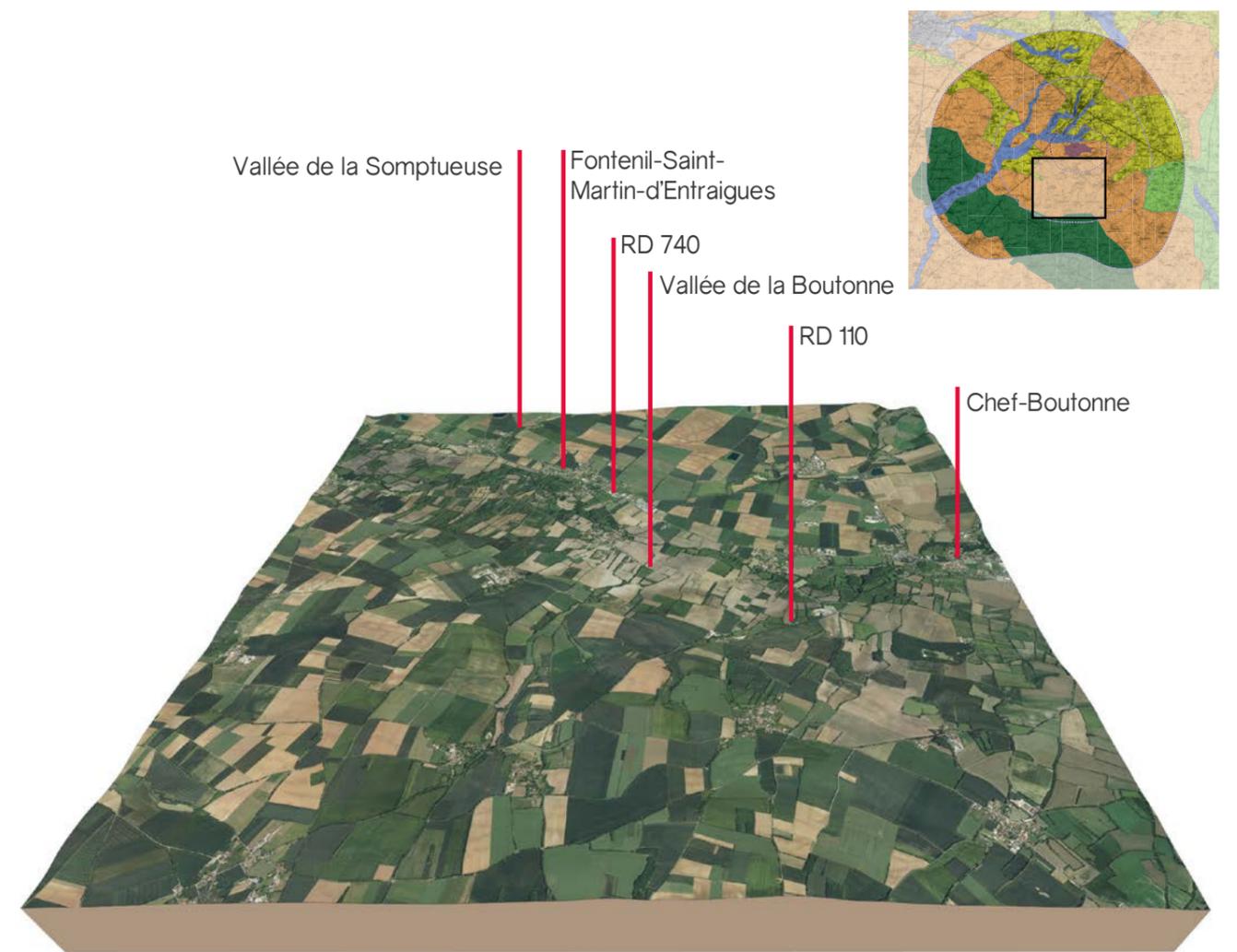


Figure 19 : Bloc diagramme de l'unité paysagère de bocage



Photo 6 : Ambiance paysagère - plaine du Breuil // les parcelles cultivées s'étirent à perte de vue

> CARACTÉRISTIQUES ET ÉLÉMENTS MAJEURS

- Dominante agricole
- Boisements en ponctuation
- Topographie plane

> DEGRÉ D'OUVERTURE

Les vues sont principalement ouvertes sur les cultures bien que des bois ou des fragments de haies bocagères puissent limiter la profondeur du champ visuel.

> SENSIBILITÉ VIS-À-VIS DU PROJET ÉOLIEN

Cette typologie de paysage est propice à l'accueil de projet éolien. En effet, l'échelle du paysage est cohérente avec celle des dimensions des éoliennes sans générer d'effet d'écrasement sur les motifs paysagers qui composent cet ensemble. La sensibilité est modérée du fait de la présence du VIP sur cet unité paysagère.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE

■ TERRES BOISÉES

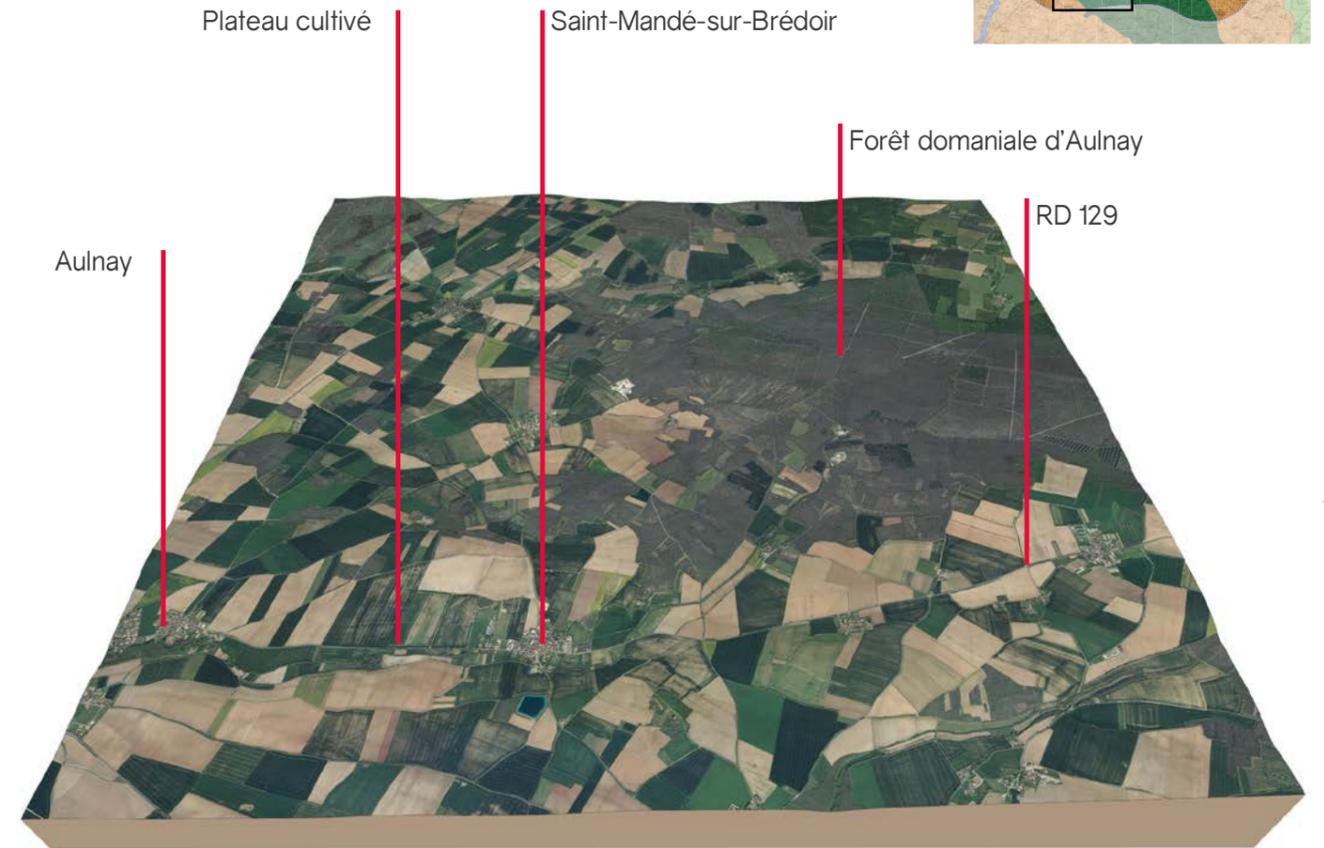
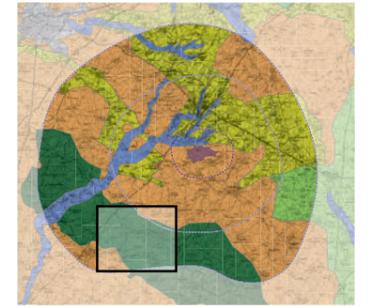
« Les terres boisées regroupent tous les secteurs qui, à l'échelle régionale, créent des effets de transition paysagère entre d'autres secteurs bien identifiés (entre plaines et vallées, au contact de plaines vallonnées ou de terres viticoles). C'est donc ici la présence répétée de l'arbre dans le paysage -en massifs, bois ou bosquets- qui en détermine l'identité. Bien que les descriptions dans les ouvrages sur la région et les observations sur le terrain permettent d'identifier et de localiser ces secteurs assez précisément, la réalité des terres boisées repose à la fois sur des dimensions historiques, géographiques, culturelles parfois relatives.

La «marche boisée», en particulier, ne l'est plus que partiellement. A l'échelle de la région, il reste cependant important de révéler le rôle de frontière qu'elle a joué et joue encore entre le Poitou et les Charentes. D'autres forêts sont en revanche associées au littoral...

Ces types de paysages concernent environ 10% du territoire régional et comprennent les secteurs suivants:

- la «marche boisée»
- le pays de Karst
- le pays d'Horte
- les côtes de l'angoumois
- les collines de Montmoreau
- le petit angoumois
- la double saintongeaise
- les bois et forêt de la Landes»¹

¹ Source : Atlas des paysages du Poitou-Charente



▲
N
Figure 20 : Bloc diagramme de l'unité paysagère de Terres boisée



Photo 7 : Ambiance paysagère // paysage de forêt dense

> CARACTÉRISTIQUES ET ÉLÉMENTS MAJEURS

- couvert végétal dense
- routes structurantes
- rupture nette avec la plaine agricole

> DEGRÉ D'OUVERTURE

Les perceptions visuelles sont très faibles de par la densité végétale. Elles sont limitées mais possible en lisière de forêt.

> SENSIBILITÉ VIS-À-VIS DU PROJET ÉOLIEN

Ce secteur ne présente pas de sensibilité particulière vis-à-vis du projet éolien en raison des perceptions visuelles très limitées par la forêt domaniale particulièrement dense. Localement, des vues en lisière de forêt sont toutefois possibles vers le projet éolien.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FAIBLE

■ PLAINES VALLONÉES ET/OU BOISÉES

« Ces paysages regroupent une gamme très variée de secteurs dans lesquels des vallonnements ou des boisements, parfois les deux, créent des organisations spatiales spécifiques qui ne relèvent ni de la plaine de champs ouverts, ni du bocage.

Ces régions proposent d'autres structures paysagères dont la diversité est source de richesse. Leur identification souffre d'un déficit de représentations : il n'y a pas de « clichés » immédiatement reconnus. Pourtant, une découverte approfondie révèle un grand nombre de scènes pittoresques composant avec un bâti typique, qui renvoient bien souvent à l'idée d'une « campagne idéale ».

Ces types de paysages concernent environ 23% du territoire régional et comprennent les secteurs suivants :

La région du Tuffeau

Les terres de Brandes

Les terres rouges à Taillis

Le Ruffécois (Présent au sein de l'aire d'étude éloignée)

La plaine haute d'Angoumois

La campagne de Pont-l'Abbé-d'Arnoult Gémozac

La campagne de Cozes Sémussac

La perception de ces paysages est principalement conditionnée par la relative platitude du relief qu'occupent des cultures et des prairies sans originalité. On n'y trouve cependant pas les vastes amplitudes des plaines dégagées. Non seulement les parcelles n'ont pas le gigantisme des plaines de champs ouverts mais en outre, la campagne est hérissée de nombreux motifs végétaux qui s'intercalent entre l'observateur et l'horizon. Des bosquets (notamment en pays ruffécois), des haies et des arbres isolés s'articulent avec une certaine variété, entre eux, ainsi qu'avec les cultures, sans véritablement former de composition « qui se tient ». Cependant, la beauté des arbres vient donner de la vigueur au paysage : des chênes et des châtaigniers le plus souvent à la silhouette remarquable, se détachent dans les champs ou le long d'une haie, voire au long des routes.»¹

Source : Atlas des paysages du Poitou-Charente

> CARACTÉRISTIQUES ET ÉLÉMENTS MAJEURS

- Dominante agricole
- Boisements en ponctuation
- Relief ondulé

> DEGRÉ D'OUVERTURE

Les vues sont principalement ouvertes sur les cultures bien que différents bosquets limitent les perceptions.

> SENSIBILITÉ VIS-À-VIS DU PROJET ÉOLIEN

Ce paysage offre des vues ouvertes en direction du projet grâce aux cultures ouvertes installées sur la plaine ondulée. Le projet est perceptible au loin avec une très faible prégnance depuis les espaces ouverts et masqué dans son ensemble de manière ponctuelle par les boisements.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FAIBLE

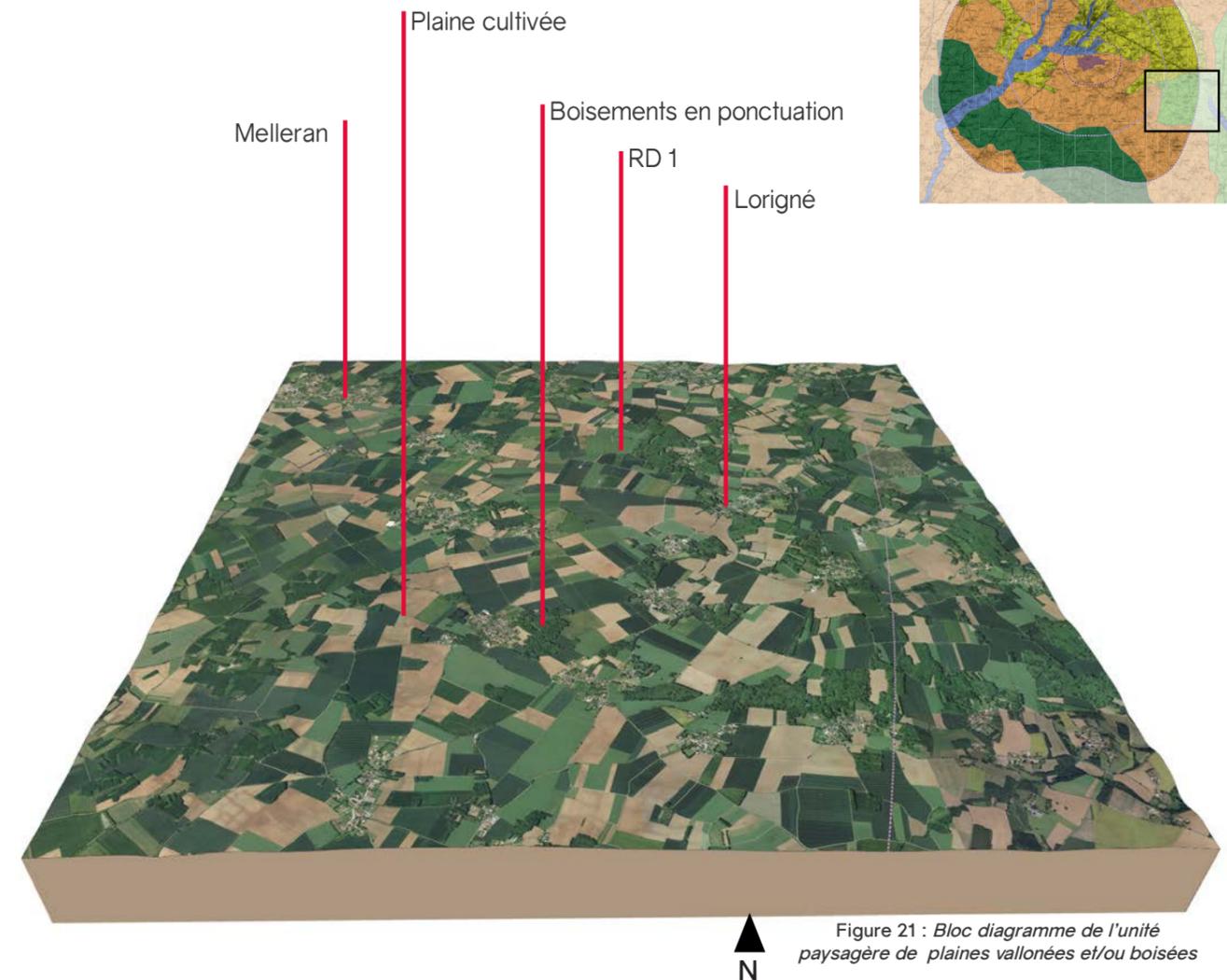
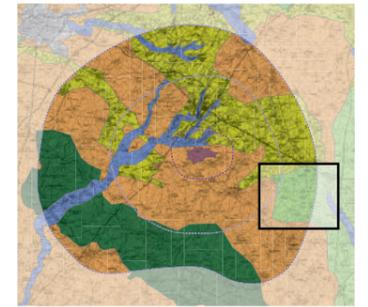


Figure 21 : Bloc diagramme de l'unité paysagère de plaines vallonnées et/ou boisées



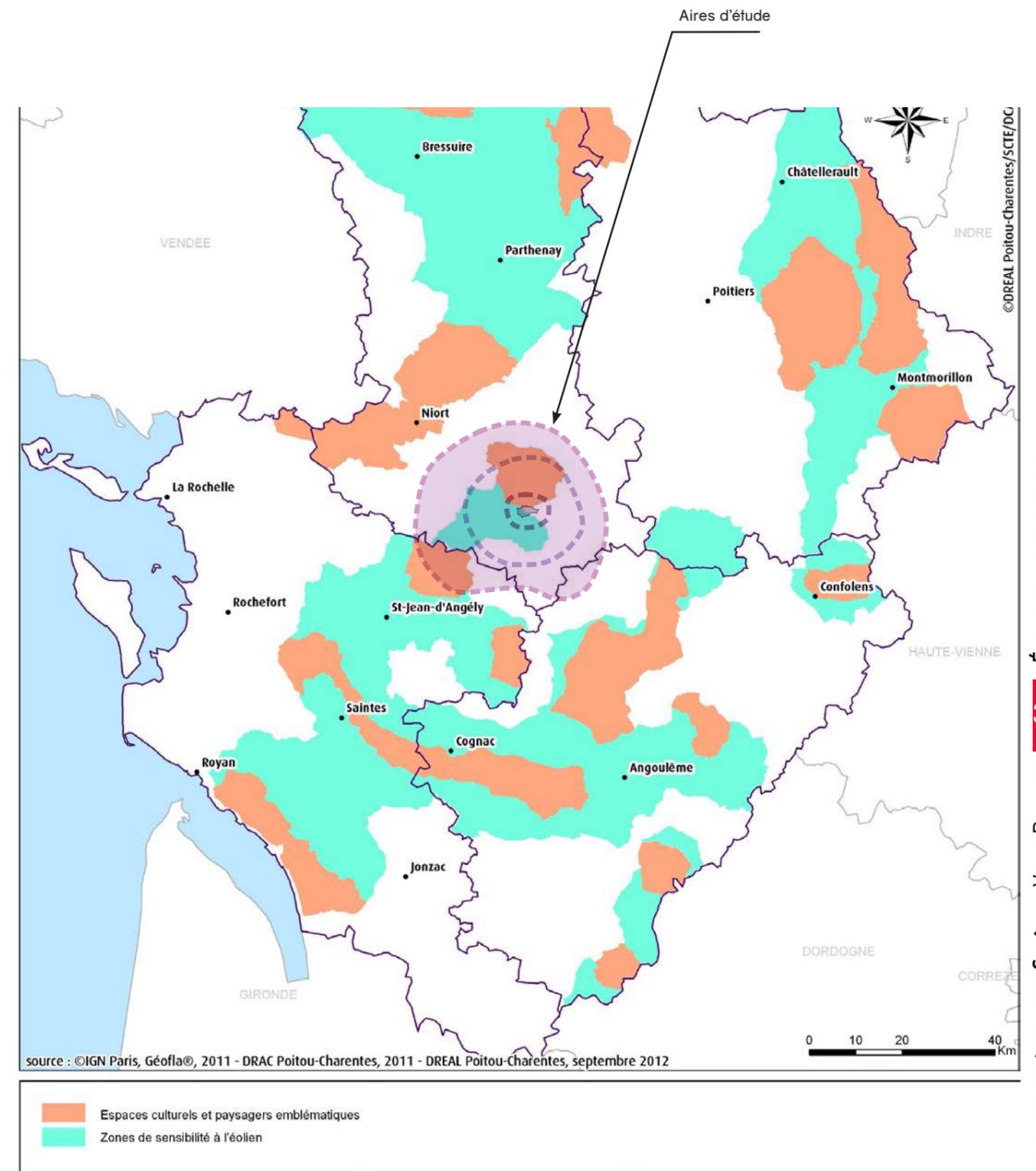
Photo 8 : Ambiance paysagère // plaine vallonnée et boisée à proximité de Sauzé-Vaussais

■ PAYSAGES EMBLÉMATIQUES

Le Schéma Régional Éolien (SRE) identifie plusieurs sites et paysages emblématiques dans l'ancienne région Poitou-Charentes comme l'illustre la carte ci-contre. Ils font l'objet d'une attention particulière et ont été exclus des zones favorables à l'éolien.

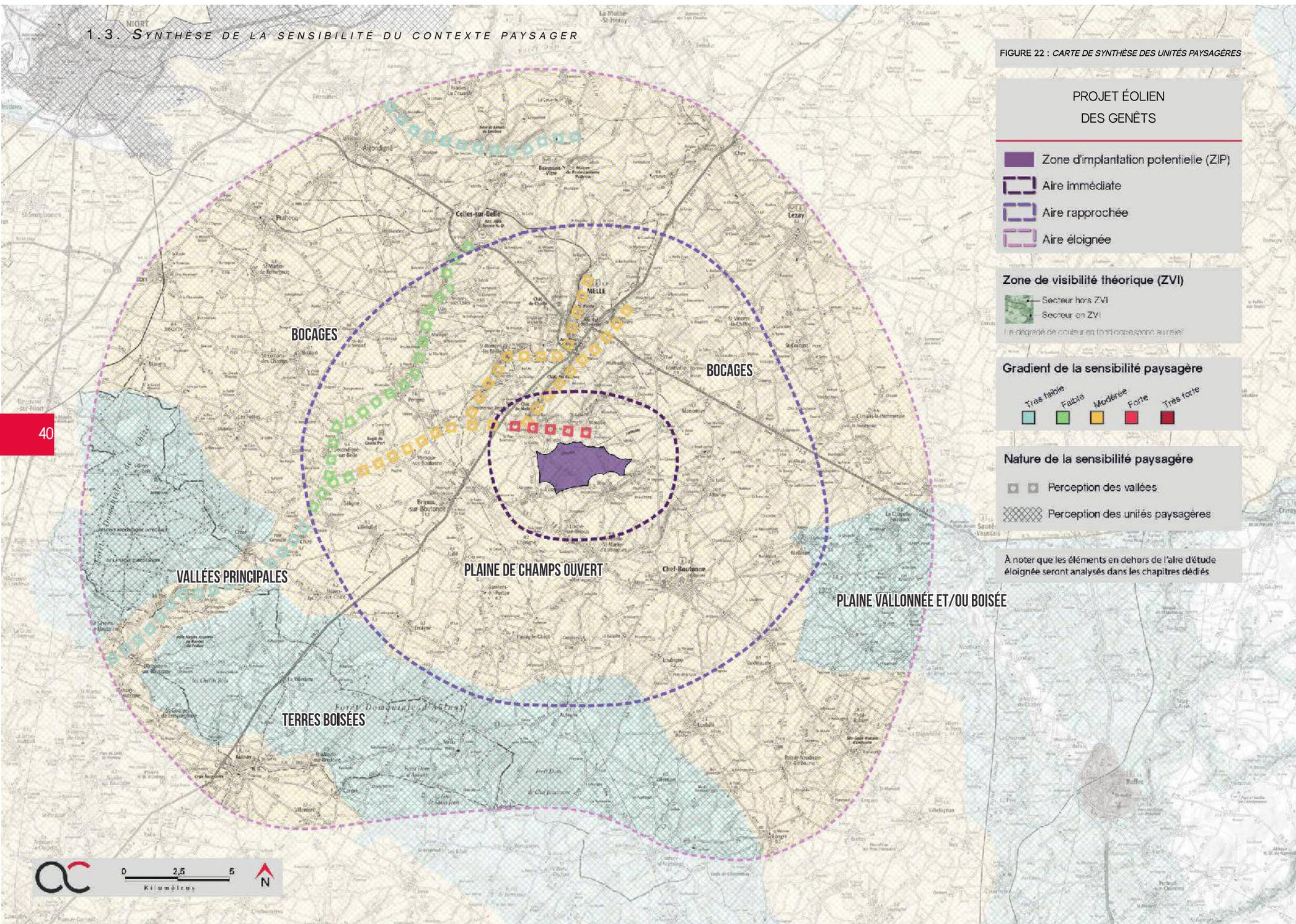
La ZIP se situe au sein d'un territoire emblématique identifié comme «zone de sensibilité à l'éolien». Ce périmètre a été créé afin d'identifier et d'étudier plus finement la vallée de la Boutonne qui se situe au sud de l'aire d'étude.

Néanmoins, ces territoires étant vastes, il est possible d'implanter certains projets éoliens dans ces zones au cas par cas. Selon le SRE « L'objectif de ces espaces dit de sensibilité est d'attirer l'attention des opérateurs sur le risque que pourrait représenter une situation d'encerclement des territoires emblématiques et les conduire à prendre en compte cette relation dans leur étude d'impact.»



1.3. SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DU CONTEXTE PAYSAGER

FIGURE 22 : CARTE DE SYNTHÈSE DES UNITÉS PAYSAGÈRES



PROJET ÉOLIEN DES GENÈTS

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire immédiate
- Aire rapprochée
- Aire éloignée

Zone de visibilité théorique (ZVI)

- Secteur hors ZVI
 - Secteur en ZVI
- Le dégradé de couleur en fonction correspond au relief

Gradient de la sensibilité paysagère

- Très faible
- Faible
- Modérée
- Forte
- Très forte

Nature de la sensibilité paysagère

- Perception des vallées
- Perception des unités paysagères

À noter que les éléments en dehors de l'aire d'étude éloignée seront analysés dans les chapitres dédiés

1.4. SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DU CONTEXTE PAYSAGER

L'aire d'étude éloignée compte une vallée majeure, potentiellement sensible au projet éolien : la vallée de la Boutonne. Néanmoins en raison de son éloignement et de l'ondulation du relief la sensibilité a été qualifiée de très faible.

Les espaces de plaine de champs ouverts, de paysages de bocages et de vallée présentent une sensibilité notable vis-à-vis du projet éolien, qualifiée de modérée, au regard de leur localisation et de leur ouverture visuelle vers la ZIP.

À ce stade, ce paysage semble compatible avec l'accueil d'un nouveau projet éolien.

2 . LE CONTEXTE ÉOLIEN

2.1. LE SCHEMA RÉGIONAL ÉOLIEN

Les Schémas Régionaux Éoliens (SRE) établissent un ensemble de recommandations régionales pour le développement des projets éoliens. Ils se concluent par une liste de secteurs favorables au développement de l'éolien.

Le SRE de l'ancienne région Poitou-Charentes, approuvé en 2012, dessine des zones dites «favorables à l'éolien» à partir des contraintes, servitudes et sensibilités recensées à l'échelle régionale. Le SRE de Poitou-Charente a été annulé en 2017, par la juridiction administrative. Cette décision ne s'appuie pas sur des éléments liés au paysage et, dans l'attente d'un nouveau document validé, nous utiliserons la version de 2012.

La ZIP se trouve en dehors de la zone favorable à l'éolien. Elle nécessite donc une vigilance accrue au regard des effets d'écrasements potentiels et des modifications des rapports d'échelle. Néanmoins elle se situe dans une zone ZDE (Zone de Développement Eolien) avec 3 parcs en exploitation (Lusseray-Paizay-le-Tort et Tourette 1 et 2) et un parc autorisé (Parc des Châteliers). Les parcs éoliens de Lusseray-Paizay-le-Tort et de Tourette 1 et 2, aujourd'hui en exploitation, se situent dans ce même zonage.

2.2. RECOMMANDATIONS D'ORDRE PAYSAGER

En complément du recensement des enjeux (dont sont issues les cartes précédentes), le SRE émet plusieurs recommandations vis-à-vis des stratégies d'implantation des projets éoliens et identifie plusieurs recommandations d'ordre paysagères, à savoir :

- maintenir les rapports d'échelle ;
- ménager des espaces de «respiration paysagère» et des espaces de transition entre les différents parcs éoliens afin d'éviter une saturation des paysages ou la dégradation des paysages à forte valeur affective ;
- éviter les rapports de covisibilité défavorable vis-à-vis des paysages remarquables, de monuments et / ou de villages ;
- garantir la lisibilité topographique du territoire ;
- composer le futur projet éolien avec les lignes de forces du paysage naturelles ou humaines ;
- limiter le mitage des parcs éoliens pour éviter la banalisation du territoire ;
- protéger les perspectives historiques et emblématiques depuis les axes routiers afin de limiter les points d'appels et les perturbations visuelles ;
- préserver la qualité paysagère des panoramas.

Ces éléments seront étudiés dans les chapitres dédiés à l'habitat ou au patrimoine bâti, culturel et paysager.

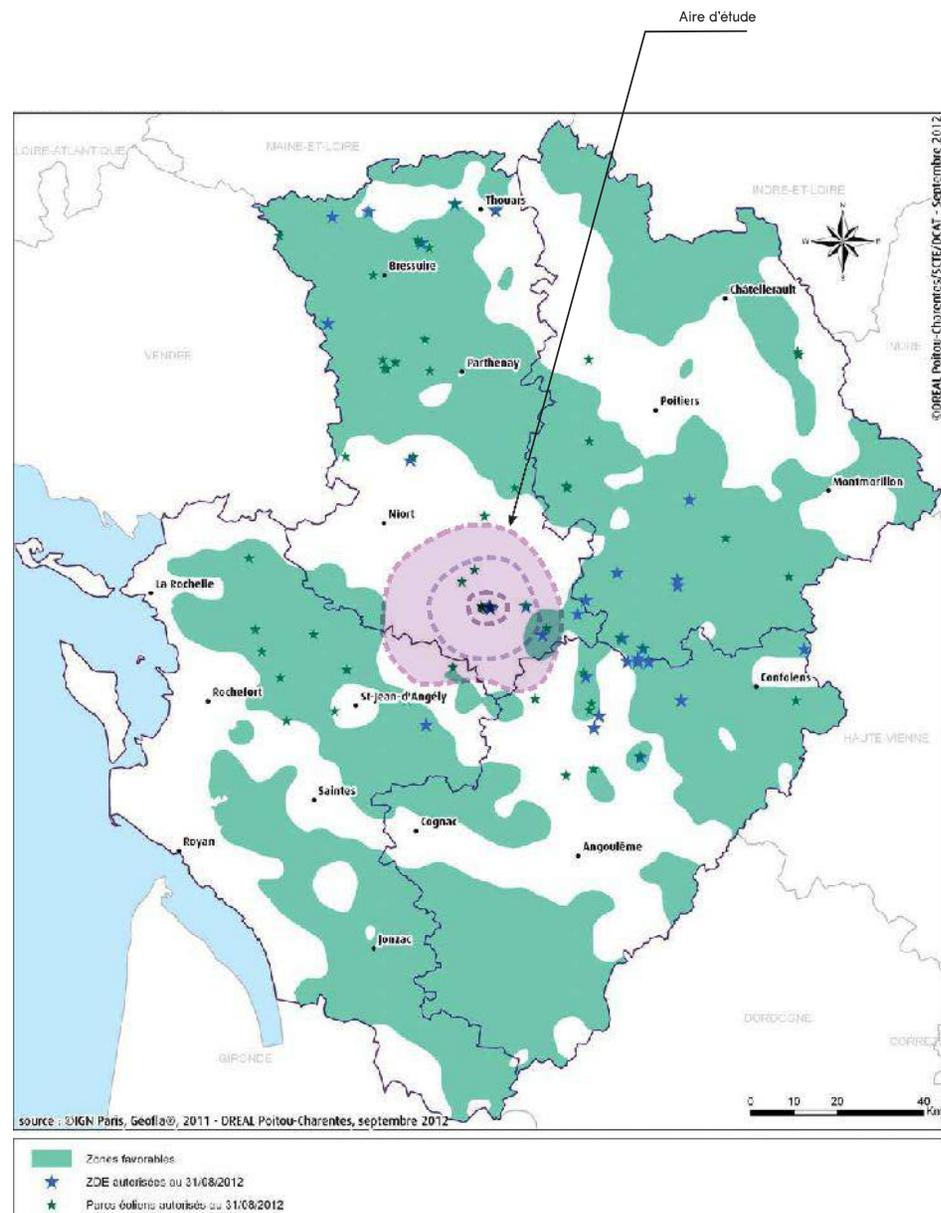


Figure 23 : Localisation du projet sur la carte des zones favorables à l'éolien - Source : SRE Poitou-Charente